

CHARTRE DES ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES

LANCEMENT DE LA DÉMARCHE ET ATELIERS PARTICIPATIFS

26 juin 2021

(Compte-rendu du Brunch)

Le MAR, avec la Ville de Rennes, engage une démarche de révision de la **Charte des Engagements Réciproques** ces prochains mois. L'écriture de la Charte qui s'appuie sur des principes démocratiques partagés sera l'aboutissement d'un travail de dialogue et de co-construction entre associations rennaises, élus et techniciens de la Ville de Rennes.

Ce brunch du 26 juin 2021 présente la démarche de dialogue et de co-construction à travers une question qui appelle à élaborer une vision commune :

« **Quelle société avons-nous envie de construire demain à Rennes?** »

Les objectifs du brunch sont :

1. Communiquer autour de la Charte et son contenu possible
2. Collecter les paroles des associations autour d'ateliers

L'IMPORTANCE DU DIALOGUE VILLE-ASSOCIATIONS, PAR PIERRE YACGER, ANCIEN PRÉSIDENT DU MAR

Pourquoi réviser la Charte des engagements réciproques aujourd'hui à Rennes ?

Au vu de mon expérience associative des dernières années, je vois au moins deux raisons.

1. La reconnaissance

C'est tout d'abord la reconnaissance des associations par la Ville. On pourrait l'oublier à Rennes, où les relations sont apaisées, mais nous vivons une période de régression. Nous voyons actuellement des signaux de défiance, dans certaines villes mais aussi et surtout de la part de l'Etat (projet de loi «séparatisme» qui mettrait en place des «contrats» entre l'Etat et les associations, qui seraient en fait à sens unique... tout le contraire d'engagements réciproques, fréquentes atteintes à la liberté des associations...).

Même à Rennes, cette reconnaissance doit aujourd'hui mieux se diffuser. On voit en effet que certaines politiques mettent au même plan, voire en concurrence, les projets portés par des associations et les projets portés par des structures à but lucratif ou encore les projets portés par des habitants. Il faut rappeler à certains élus, aux services, aux organismes satellites ce qui fait la spécificité des projets portés par des associations. A ce titre, je suis très heureux d'entendre l'adjointe à la vie associative insister sur sa volonté de mobiliser les autres adjoints, de même qu'il est intéressant de voir que le MAR est pleinement associé au Printemps de la concertation.

Une Charte des engagements réciproques, c'est aussi l'occasion de rappeler la reconnaissance de la légitimité de la Ville par les responsables associatifs... ce qui n'est jamais perdu car le monde associatif, comme la société dans son ensemble, n'est pas à l'abri de la défiance à l'égard de la politique, des procès d'intentions, des fake news...



2. Le dialogue

Le dialogue Ville-associations doit faire face à des enjeux majeurs, à commencer par le financement de l'innovation : comment parvenir à accompagner à la fois l'évolution des associations conventionnées et l'émergence de nouvelles associations, positionnées sur de nouvelles thématiques et/ou de nouvelles approches? Les marges de manœuvre budgétaires sont faibles mais on peut probablement trouver des solutions si l'on y réfléchit collectivement. La question est : comment on y réfléchit ? Comment s'organise-t-on, du côté de la Ville et de celui des associations, pour ouvrir des échanges de ce niveau ? La précédente Charte prévoyait des instances de dialogue, qui n'ont pas fonctionné longtemps en tant que telles mais qui se sont transformées pour aboutir au dialogue MAR/Ville. Ce dialogue est-il suffisant aujourd'hui? Faut-il le faire évoluer dans sa forme ? Comment le lier avec le dialogue entre les associations gestionnaires d'équipements de quartier et la Ville ? Faut-il faire évoluer les thématiques sur lesquelles porte ce dialogue ?

INTERVENTION ROZENN ANDRO – ADJOINTE À LA VIE ASSOCIATIVE DE LA VILLE DE RENNES :

Charte des engagements réciproques

Le tissu associatif rennais se caractérise par la multiplicité, la diversité et la vitalité de ses acteurs. Le partenariat entre la ville de Rennes et ses associations constitue une «tradition locale» caractéristique de l'histoire sociale, culturelle et politique de notre cité. La signature dès 2006, de la charte locale des engagements réciproques entre la collectivité et le monde associatif rennais témoigne de ce précieux héritage.

15 ans après cette signature, l'heure est venue de la réactualiser en poursuivant notre histoire commune. Ainsi, nous nous engageons avec détermination dans le processus de sa réécriture : occasion collective de réaffirmer nos valeurs partagées à l'aune des enjeux contemporains de notre société et des spécificités de notre territoire.

Cette démarche vise à :

- Réaffirmer l'importance d'un dialogue fondé sur la confiance entre la ville de Rennes et les associations
 - Réaffirmer les valeurs portées par la Charte actuelle constitutives de ce dialogue en mettant en exergue les enjeux contemporains de la transformation sociale, de la transition écologique et de la rénovation démocratique
- Qu'elles interviennent dans le champ de l'accès aux loisirs, du sport, de la culture, de la solidarité, du lien intergénérationnel, de la proximité dans les quartiers, nos associations locales et nos équipements de quartiers sont les premiers artisans du vivre ensemble et les premiers maillons de la citoyenneté active.



Au sortir d'une vie sociale totalement bouleversée par la crise sanitaire, tout est venu nous rappeler l'importance qui est la leur à l'échelle de la Ville et de nos quartiers. Que ce soit par les actions innovantes qu'elles ont pu déployer au plus près des habitants ou, a contrario, par leurs activités empêchées qui ont souvent cruellement manqué à notre lien social.

Par ailleurs, le triste record de l'abstention aux dernières élections locales vient nous rappeler le processus de fragilisation du lien entre les citoyens et leur représentation politique, et plus largement de l'état de santé du système démocratique – 2 français sur 3 appelés à voter ne l'ont pas fait. A contrario, l'engagement bénévole dans les associations ne cesse de progresser. C'est donc, en majeure partie, dans l'écosystème citoyen qu'elles constituent que se construit la démocratie locale et que peut s'engager le processus de la rénovation démocratique.

Premières alliées de l'idéal républicain, véritables médiatrices du faire et du vivre ensemble, les associations sont un bien commun sur lequel repose notre cohésion sociale. Dans ce contexte, elles doivent être pleinement considérées dans leur autonomie et leur indépendance. En tant que collectivité fortement attachée à la liberté associative, il est essentiel de réaffirmer leur place centrale. Il nous revient de les reconnaître, de les préserver et de les conforter au regard de leur pouvoir d'agir en matière de solidarité, de démocratie, de créativité, d'utilité et de transformation sociale.

LES ENJEUX IDENTIFIÉS DANS LA VILLE DE DEMAIN, PAR RAPHAËL MADY, ASSOCIATION BUG

L'objectif de ces enjeux identifiés par le MAR est de donner un cadre inspirant pour les deux ateliers.

1. Pour une société inclusive et participative

Une société inclusive et participative donne la place aux usagers des associations et des citoyens au cœur des projets et des modes de gouvernance, quels que soient l'âge, le genre, les capacités des personnes, les capacités financières... Les démarches de gouvernance horizontale, de co-construction et de diversité sont des aspects qui rencontrent de plus en plus d'attentes au sein des organisations, des projets et des territoires.

2. Systématiser l'approche développement durable :

Le développement durable constitue un enjeu majeur de nos sociétés. Il concourt à réduire l'exploitation des ressources et l'impact des organisations humaines sur l'environnement. La transition écologique (qui vise à l'usage d'énergies renouvelables) constitue son prolongement. Les enjeux de développement durable impactent toutes les activités associatives, de la production à la définition de services ou de projets alternatifs, d'expérimentation.

3. Promouvoir l'innovation sociale

L'innovation nécessite d'inventer des nouvelles solutions aux problématiques qui traversent la société actuelle et qui permettent de répondre à des besoins sociaux non-couverts. L'enjeu est de permettre l'accès à l'expérimentation, la possibilité d'innover et de prendre des risques, de financer ce risque...

4. Penser et agir pour la transition numérique

Le numérique recouvre une multitude d'usages tant dans la vie personnelle que professionnelle ou citoyenne. S'il permet de faciliter certains fonctionnements et usages, l'outil numérique implique des enjeux majeurs qui ne peuvent plus être ignorés, y compris par les acteurs associatifs : accès pour tous, sur-utilisation des ressources, vie privées, big data, outils distanciels et collaboratifs, recours au non-numérique...



LES ATELIERS CONTRIBUTIFS

Synthèse d'atelier 1 : Quels engagements veulent prendre les associations rennaises dans la future Charte?

La Charte est un contrat moral qui implique les deux parties à prendre des engagements quant à leurs pratiques respectives des prochaines années, et à faire en sorte de tenir leurs engagements sur la durée.

L'atelier questionne les engagements que les associations souhaitent mettre en avant dans la Charte. Quels sont les fondements de l'engagement des associations pour les prochaines années au regard des transformations de société ? Quel vivre ensemble les associations veulent-elles promouvoir à Rennes ces prochaines années ?

Engagement N°1 : Encourager le pouvoir d'agir



- Prendre part au débat public
- User de son droit d'interpellation
- Co-construire les politiques publiques
- Renforcer la légitimité des associations
- Responsabiliser les usagers dans le projet associatif

Les associations s'engagent à participer aux instances de démocratie locale, à interpeller et construire les politiques de manière exigeante, en coopération globale inter-associative

Les associations s'engagent à informer et sensibiliser les bénéficiaires et adhérents au projet associatif et à la singularité du fonctionnement non-lucratif.

Engagement N°2 : Reconnaître et promouvoir l'engagement citoyen et bénévole au coeur des associations

- Utilité des personnes (bénévoles et salariés)
- Reconnaissance des compétences des bénévoles à travers la valorisation des savoir-faire acquis : badges, passeport bénévole...

Les associations s'engagent à accompagner les bénévoles et les salariés, et à reconnaître leurs engagements et leurs compétences développées, à travers un système de valorisation promu sur le territoire rennais.



Engagement N°3 : Favoriser une gouvernance démocratique

- Accompagner et former
- Horizontalité
- Gouvernance participative

Les associations s'engagent à promouvoir au sein des associations une gouvernance démocratique et des modèles de gouvernance qui encouragent à la prise d'initiatives et à la coopération.

Engagement N°4 : Permettre une information claire et transparente des services associations rennaises



- Observatoire : transparence et accès à l'info
- Implication des équipements de quartiers
- Regroupement des outils : annuaire qui centralise l'information
- Transparence : RGPD renforcé

Les associations s'engagent à permettre une information claire, transparente et facilement accessible aux rennais.

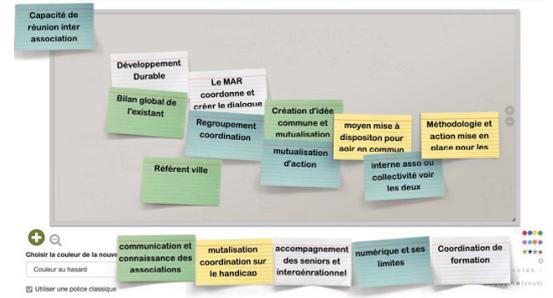
Synthèse Atelier 2 . Quelles actions pourraient illustrer concrètement les engagements de la future Charte?
 En partant des enjeux mentionnés précédemment, l'atelier visait à répondre à la question : comment mettre en œuvre les engagements de façon tangible et mesurable ? Autour de l'inclusion sociale, du développement durable? de l'encouragement à l'expérimentation et l'innovation? De la transition numérique?

Synthèse atelier 2 (distantiel)

L'idée principale de cet atelier est de créer une méthodologie générale et applicable à tous les thèmes .

L'objectif est de développer des projets inter-associatifs pour le partage des compétences , des connaissances , et des actions.

Chaque projet impliquerait différentes associations concernées par le thème, un technicien de la ville qui pourrait apporter informations et expertises, et des adhérents des associations. Le MAR sera garant du lien d'action.



Ex : thème du Handicap : comment intégrer les personnes en situation de handicap dans les associations sportives ?
 Groupe : association sportive, association œuvrant dans le handicap, une personne de la ville du secteur, le MAR.
 Les objectifs sont quantifiables et ainsi facilement mesurables.

Synthèse atelier 2

Engagement : Valorisation de l'engagement bénévole

- Utilité des personnes (bénévoles et salariés associatifs)
- Reconnaissance des compétences (outils de valorisation)

Les associations s'engagent à accompagner les bénévoles et les salariés et à reconnaître /promouvoir leurs engagements et les compétences développées.

